

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 6

Rubrik: Problèmes tessinois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES TESSINOIS

★ ★ ★

Une bonne nouvelle, avant tout.

Le Conseil municipal de Bellinzona, étant donné les bons résultats de l'exercice communal de 1959, a décidé de réduire de 5 % le multiplicateur d'impôt 1960. Il descendra donc de 80 à 75 % de l'impôt cantonal. « Felici i chiodi ! ». Et que cet exemple soit suivi !

★ ★ ★

Les bois du Tessin.

Le Président du Conseil d'Etat, M. Zorzi, a récemment expliqué, dans l'une des conférences de presse qui se répètera tous les mois pour éclairer l'opinion publique, l'importance du patrimoine forestier tessinois et celle de l'action que les autorités cantonales se proposent d'entreprendre pour la sauvegarde de nos bois. Action — a dit le Président Zorzi — qui nous est dictée non seulement par les intérêts économiques du pays, mais aussi par des intérêts humains ! Avant tout, il faudra remplacer, avec d'autres qualités d'arbres et essences, les châtaigniers qui, dans quelques régions du Tessin, ont été détruits par le cancer, et ensuite, veiller à la préparation et application de ces « piani d'assestamento », qui arrangeront beaucoup de situations, et même du point de vue juridique. De toute façon, le Conseiller Zorzi a insisté sur le fait qu'il faut absolument agrandir et conserver au Tessin les surfaces boisées, pour qu'elles puissent compenser les prés et champs, les « aree verdi » qui devront être sacrifiées, dans un proche avenir, aux autostrades, aux constructions nouvelles individuelles, industrielles, etc., etc., de façon que l'on puisse maintenir dans notre Canton suffisamment d'espace vert.

Très heureuse initiative que nous voudrions voir aboutir au maximum. Mais comment faire pour qu'elle contrebalance la manie de vendre (et d'acheter) les bois tessinois à des acheteurs étrangers ? Verrons-nous, après nos terres riantes et ensoleillées, nos bois et nos forêts passer graduellement en des mains teutonnes ou italiennes pour une poignée de sous, comme il arrive, hélas, depuis pas mal de temps ?

★ ★ ★

Nos églises historiques.

Le Tessin est riche en églises d'une très grande beauté architecturale et d'une non moindre valeur historique dont on s'efforce, en haut lieu, de conserver les caractéristiques essentielles de style et de valeur morale. Entre ces joyaux, la Chiesa de San Paolo, qui surgit il y a environ cinq siècles, dans le territoire d'Arbedo, près de Bellinzona, en souvenir de la bataille du même nom, qui vit la victoire des Tessinois sur les Milanais. Les C.F.F. sont particulièrement intéressés à la question : si ce n'est celle de sa restauration, tout au moins de celle de son éventuel déplacement vers la route cantonale, chose qui pourrait être envisagée, puisque la Chapelle de la Reine Astrid a été dernièrement déplacée vers le lac, à Küssnacht. En effet, la gare de triage de San-Paolo-Bellinzona, construite à proximité de l'église il y a une quarantaine d'années, fut une véritable erreur de la part des C.F.F., parce que l'on n'avait pas prévu un futur agrandissement des voies, aujourd'hui devenu impossible à cause du voisinage de la montagne d'un côté, de la route du Gothard de l'autre, et, surtout, de l'église en question, monument historique et intangible. S'il y a lieu de la déplacer, assurent les amateurs de souvenirs du passé, il faudra la restaurer au mieux, avant et surtout la disposer dans un endroit qui en garantirait l'existence et la sécurité dans les siècles à venir.

Une autre église dont on envisage la restauration (et l'Etat a déjà fait faire des études profondes du problème par l'architecte Camenzind,

de Lugano, nommé depuis architecte en chef de l'Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964) est celle de San Vittore, à Muralto, qui fut d'environ l'an 800 à l'année 1816 la paroissiale de la ville de Locarno. La Commission cantonale des Restaurations artistiques a déjà nommé les architectes qui s'occuperont du travail. Il s'agit de deux spécialistes tessinois qui ont rendu, entre autres, leur primitive beauté à des célèbres monuments du Canton, comme le fameux Battistero de Riva San Vitale et l'église de San Martino à Mendrisio. Celle de San Vittore (que vous devez sûrement connaître, chers amis tessinois de France, car elle est très caractéristique avec sa « torre campanaria » carrée, d'une remarquable beauté) a des origines très éloignées dans les siècles. Elle fut une des premières construites au Tessin une fois le paganisme vaincu et la religion chrétienne introduite dans nos régions. Il est donc normal qu'on veuille garder à cette merveille artistique, dont la consécration au culte, selon nos historiens, remonte au IV^e siècle, la merveilleuse beauté et pureté de ses lignes. La Commune de Muralto, le Canton et la Confédération verseront les fonds nécessaires.

★ ★ ★

Gothard, mon grand souci...

Afin de rendre possible l'étude profonde du problème du percement routier du Saint-Gothard, le Conseiller fédéral Tschudi (qui veut faire honneur à ses promesses) a institué une Commission spéciale dont le Président est M. Ruckli, Inspecteur en chef des travaux publics fédéraux. De cette Commission font partie les Directeurs des Départements des travaux publics des Cantons d'Uri et du Tessin, leurs collaborateurs immédiats pour les questions routières, des spécialistes de routes et tunnels, ainsi que de trafic routier, et enfin des délégués du Département fédéral des Postes et des C.F.F. Il paraît... que cette Commission, souhaitée et sûrement bienvenue, commencera ses travaux dans quelque temps. Que nos vœux l'accompagnent !

Elsa FRANCONI-PORETTI.